

Pierre Renault a créé un prototype permettant de produire de l'électricité à moindres frais. Il cherche à le développer.



Pierre Renault avec le prototype (miniature) de son invention qui n'attend plus que d'être développé à grande échelle et en conditions réelles.

Qui croirait qu'une des demeures de la falaise Sainte-Colette abrite un ingénieur et professeur d'université qui est aussi un grand spécialiste des moteurs électriques ? Pierre Renault, 58 ans aujourd'hui, a, d'ailleurs déjà eu l'honneur de nos colonnes et d'autres médias, écrits ou télévisés, pour ses précédentes inventions : des moteurs électriques pour ulm, parapente ou encore montgolfière. Avec 3 collègues, il a ainsi mis au point le premier ULM à moteur électrique de Picardie dont le baptême de l'air eut lieu le 8 février 2010.

« Rendre publique mon invention pour en rester propriétaire »

Pierre Renault

« Je suis un écologiste de la première vague, confie-t-il, j'ai d'abord monté des turbo-compresseurs sur des moteurs thermiques d'autos ou de motos, déjà dans un but d'économiser de l'énergie même si cela donnait aussi plus de puissance aux véhicules ainsi équipés, avant de m'intéresser aux moteurs électriques. Avec deux amis, on a ainsi créé un moteur électrique et, après de multiples prototypes, un premier appareil volant à l'électricité ».

Poursuivant ses recherches sur l'électricité, Pierre Renault travaille actuellement sur « l'inversion de la magnéto hydro-dynamique (mhd). Pour schématiser, la mhd, grâce à l'électricité et au magnétisme, produit une force. Mon, idée est d'inverser le processus en utilisant la force, de l'eau par exemple, et le magnétisme d'aimants pour produire, à peu de frais, de l'électricité ». Pour nos lecteurs qui regrettent d'avoir été peu assidus à leurs cours de physique, voici un exemple concret et réalisable ; deux plaques en inox bardés d'aimants puissants pourraient être installées de chaque côté d'un sas d'écluse à Corbie. Le passage du courant d'eau au milieu produirait de l'électricité pour un investissement et un entretien minimum et une durée de vie maximum... « Comme je suis désireux de faire connaître mon invention, afin d'en rester le propriétaire et garder mes droits de créateur mais aussi pour trouver des financements pour développer, j'ai décidé de la rendre publique par voie de presse... », explique Pierre Renault. Voilà qui est fait !

Auteur : **Thierry Griois** – Source : www.courrier-picard.fr